# LA VILLE DE NEVERS DU MILIEU DU XVII<sup>e</sup> AU MILIEU DU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE

PAR

JEAN GOURHAND

### AVANT-PROPOS SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

### PREMIÈRE PARTIE ASPECT POLITIQUE ET RELIGIEUX

#### CHAPITRE PREMIER

SITUATION GÉOGRAPHIQUE ET TOPOGRAPHIQUE DE LA VILLE.

Nevers, bâtie en amphithéâtre près du confluent de la Loire et de l'Allier, a, par sa position, un intérêt stratégique et commercial important. Située au milieu d'une région fertile, elle semble favorisée par la nature, mais le climat est pluvieux et la Loire apporte de temps à autre des inondations graves. Formée par la réunion d'un château fort ancien, de deux grosses abbayes et d'un certain nombre de paroisses rurales et commerçantes encloses dans une nouvelle enceinte en 1194, la ville est traditionnellement divisée en quatre quartiers. Quatorze tours flanquent les remparts, sept portes ouvrent sur l'extérieur, trois ponts principaux enjambent le fleuve. La population, de 6.000 âmes environ, se compose d'artisans et de marchands, de laboureurs et de vignerons, d'une foule de journaliers et de pauvres, d'un tiers d'ecclésiastiques, d'une oligarchie bourgeoise de quatre-vingts familles environ.

#### CHAPITRE II

LA CAPITALE DU DUCHÉ.

Nevers est la capitale du « pays de Nivernois », érigé depuis 1538 en duché-pairie. La famille de Clèves succédant à la maison de Bourgogne en a la possession. Des morts prématurées (1561-1564) le font passer entre

les mains des Gonzague au xvie siècle; cette maison s'en désintéresse peu à peu au xviie et finit par le vendre à Mazarin en 1659. La ville est le siège d'un bailliage ducal, sans cesse en conflit avec le bailliage royal de Saint-Pierre-le-Moutier, en particulier lors de la convocation des États-Généraux, ainsi que d'une Chambre des comptes, d'une élection, d'un grenier à sel, d'une maréchaussée royale.

#### CHAPITRE III

LA CAPITALE DU DIOCÈSE.

Nevers est le siège d'un évêché depuis le vie siècle. Cinq prélats l'occupent entre 1540 et 1643 : Charles de Bourbon (1540-1547), Jacques-Paul Spifame (1547-1559), Gilles Spifame (1561-1578), Arnauld Sorbin (1578-1606) et Eustache Dulys (1606-1643). Leur entrée dans la ville donne lieu à une cérémonie immuable.

Nevers est surnommée la « ville aux clochers »; outre la cathédrale Saint-Cyr et les églises des onze paroisses, les bâtiments des ordres religieux y foisonnent, anciens : abbaye Saint-Martin, prieuré Saint-Étienne, abbaye Notre-Dame, couvents des Jacobins, des Cordeliers, puis des Récollets; nouveaux, dans la première moitié du xviie siècle : couvents de Capucins, de Minimes, de Carmes, de Visitandines, d'Ursulines et de Carmélites, sans compter les Jésuites du Collège.

### DEUXIÈME PARTIE ASPECT DÉFENSIF ET MILITAIRE

#### CHAPITRE PREMIER

L'ORGANISATION DÉFENSIVE.

Le roi de France et le duc de Nevers collaborent à assurer la défense de Nevers, le premier déléguant au second le gouvernement du Nivernais et le doublant, en cas d'absence, par un gouverneur ayant titre de lieutenant général. La sécurité de la ville réside plus dans les garnisons de gentilshommes que le gouverneur y met périodiquement que dans les soldats bourgeois tout juste capables de monter la garde. Les fortifications sont bonnes, mais rarement entretenues; l'artillerie est peu nombreuse.

#### CHAPITRE II

LA RÉSISTANCE DE NEVERS AU PROTESTANTISME (1560-1569).

Après des progrès lents et incontrôlables, le protestantisme se manifeste brusquement, à Nevers, par des troubles graves en 1561. L'année

1562 est celle de la répression menée par les catholiques sous la conduite du seigneur de La Fayette. Les années suivantes sont essentiellement occupées par la crainte du péril extérieur; une certaine fermentation réapparaît dans la ville au début de 1565, sans lendemain. A l'automne 1567, Henriette de Clèves convoque l'arrière-ban, mais la lutte se circonscrit autour de La Charité. Les nombreuses compagnies en garnison à Nevers lui évitent les assauts protestants, en dépit de sa position-clef sur la Loire.

#### CHAPITRE III

NEVERS ET LA LIGUE.

Louis de Gonzague reprend La Charité, place de sûreté protestante en 1576, mais son goût de la tolérance et son loyalisme monarchique ne l'incitent pas à se mêler aux entreprises de la Ligue. Les habitants de Nevers lui demeurent fidèles en 1589 et repoussent les avances des Seize; peu après, Guy Coquille prépare les esprits au ralliement à la cause du roi de Navarre. La conversion de ce dernier et la reddition de Paris sont salués avec joie à Nevers, dont l'évêque obtint en 1595 l'absolution du pape pour Henri IV. La ville s'inquiète, en 1596, des derniers soubresauts de la Ligue en Bourgogne, puis le calme réparateur revient.

#### CHAPITRE IV

LE SIÈGE DE 1617.

Charles de Gonzague fait partie des nobles révoltés contre l'autorité de Marie de Médicis. L'arrestation de Condé provoque une prise d'armes des princes et, par contre-coup, la confiscation du duché de Nevers par arrêt du Parlement du 10 mars 1617. La duchesse Catherine de Lorraine organise la résistance des habitants lorsque l'armée du maréchal de Montigny, après s'être emparée des principales villes du Nivernais, met le siège devant sa capitale. Elle s'apprêtait à signer une trêve quand l'assassinat de Concini renversa la situation. Le siège d'avril 1617 est le dernier fait militaire de l'histoire de Nevers.

## TROISIÈME PARTIE ASPECT ADMINISTRATIF ET SOCIAL

#### CHAPITRE PREMIER

LES INSTITUTIONS MUNICIPALES ET LEUR FONCTIONNEMENT.

L'embryon des institutions de Nevers est la charte de 1231. La ville

est gouvernée par quatre échevins, auxquels s'ajoute, à partir du xvic siècle, un conseil de ville de vingt-quatre membres élus et renouvelables par moitié, comme eux, chaque année. Un receveur des deniers, un procureur du fait commun et un secrétaire greffier complètent le bureau de la ville. Les échevins ont la juridiction criminelle sur les habitants et un pouvoir de police général qui leur est de plus en plus contesté par les officiers du bailliage ducal; le règlement général de 1655 les oblige finalement à le partager avec eux.

#### CHAPITRE II

LA POLICE DES SUBSISTANCES ET DES MÉTIERS.

Les échevins ont le ban des vendanges. Mais le grand problème est pour eux le ravitaillement en blé de la population; les solutions sont peu nombreuses et pas toujours efficaces: la réglementation des boulangers en est une. La police des bouchers fait aussi partie de leurs attributions. Le corps municipal réclame en vain au duc de Nevers l'abolition des maîtrises, car l'organisation corporative est défavorable au peuplement de la ville par les artisans et les marchands. Le premier imprimeur s'établit à Nevers en 1556, mais le premier livre qui y est imprimé ne date que de 1590. La ville a également un ou plusieurs médecins à gages.

#### CHAPITRE III

#### L'ASSISTANCE PUBLIQUE.

Nevers connaît deux graves épidémies de peste : celle de 1563 dure seize mois ; celle de 1582 dure trente mois et le tiers de la population en meurt, malgré un isolement sanitaire parfaitement organisé. Le paupérisme est, avec la peste, la grande plaie pour les habitants de Nevers. Les mesures fragmentaires prises par les échevins sont impuissantes à le résorber. Les fondations charitables y pourvoient dans la très faible mesure de leurs moyens. L'hôpital Saint-Didier, Hôtel-Dieu de Nevers, est paralysé par le manque de ressources ; l'hôpital Saint-Lazare lui est réuni en 1590, tandis que la municipalité dispute à l'évêque la possession de l'hôpital Saint-Antoine.

#### CHAPITRE IV

#### L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Les écoles de Nevers sont, au début du xvie siècle, dans le plus profond désordre; l'apparition des opinions nouvelles n'y porte pas remède, bien au contraire. L'établissement des Jésuites dote enfin, en 1572, la ville d'un collège solide; l'instruction ne souffre pas trop de leur bannissement par le roi, entre 1595 et 1606, mais leur soif d'expansion, imprudemment encouragée par les échevins, finit par coûter cher à la ville. A côté d'eux,

quelques maîtres libres dispensaient l'enseignement aux enfants pauvres que leur confiait la municipalité.

## QUATRIÈME PARTIE ASPECT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

#### CHAPITRE PREMIER

L'ÉTABLISSEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DES INDUSTRIES D'ART.

Dans le dernier quart du xvie siècle, des gentilshommes de la suite de Louis de Gonzague installent ou rénovent des industries d'art qui font bientôt le renom du Nivernais; les Conrade importent la faïencerie; Scipion Gambin est, avec eux, l'introducteur de la poterie à Nevers; les Sarrode, avec l'appui royal, établissent une verrerie artistique que développe leur successeur, Horace Ponte. Les produits de ces industries servent, en particulier, aux échevins à faire des cadeaux à leurs hôtes de marque ou à ceux envers lesquels ils ont des obligations.

#### CHAPITRE II

LES RECETTES DE LA COMMUNAUTÉ.

Le receveur des deniers communs, définitivement établi à titre d'office en 1633, a la gestion des ressources municipales. Les recettes ordinaires enveloppent les deniers patrimoniaux (barrages et pontenage de Loire, péage par eau, rentes, cens et bordelages) et les deniers d'octroi abandonnés à la ville par la royauté (maille sur le pain, petite mesure du vin, barrage des portes); toutes ces recettes étaient affermées, sauf l'octroi sur le sel. Les recettes extraordinaires sont les taxes levées sur les habitants à l'occasion des guerres, des épidémies, etc..., avec l'autorisation royale.

#### CHAPITRE III

LES CHAPITRES DE DÉPENSES.

A chaque ordre de recette correspondait, en théorie, un ordre de dépenses. Sur les deniers patrimoniaux étaient payés les gages des échevins et des officiers de la ville, le rachat des rentes, exceptionnel, et tous les menus frais courants. Sur les deniers communs, l'entretien des mauvais chemins, des ponts, portes et murailles, le pavage des rues, les voyages des échevins et les entrées des princes et leurs enterrements, et, abusivement, les cérémonies, banquets, cadeaux. Les dépenses extraordinaires sont entraînées par les frais de députation aux États-Généraux, l'embellissement de la ville et surtout sa défense.

#### CHAPITRE IV

LES IMPÔTS ROYAUX ET LA SITUATION FINANCIÈRE.

Le budget de la ville ne cesse de croître en importance. Les impôts royaux, relativement peu considérables au xviº siècle (la ville obtient un abonnement de taille en 1577), s'abattent à partir de 1637, sur Nevers, comme sur toutes les villes, pour soutenir l'effort de guerre de la France. Beaucoup d'habitants sont insolvables, les deniers municipaux sont saisis. En 1645, les dettes de la ville sont considérables. La faillite de la communauté permet au pouvoir royal de s'immiscer dans les affaires municipales par l'intermédiaire de l'intendant de Moulins.

#### CONCLUSION

Si la lourdeur des impôts royaux est la cause immédiate de la perte de l'indépendance municipale, la vanité et l'absence d'esprit d'entreprise de la bourgeoisie échevinale sont la cause profonde de cette décadence.

APPENDICE
PIÈCES JUSTIFICATIVES
NOTES